



S'engager pour la qualité de l'eau

POUR PRÉSERVER TOUS LES USAGES DE L'EAU ET LES MILIEUX NATURELS

Objectif

Retrouver des sites de baignade, sur les rivières et plans d'eau du bassin de la Sèvre nantaise. Cet objectif ambitieux est le symbole d'une gestion équilibrée et durable des milieux aquatiques. Cela nécessite les efforts de chacun, dans sa vie personnelle et professionnelle, sur les 2 350 km² de territoire qui alimentent la Sèvre nantaise et ses affluents.

Pourquoi est-ce important d'agir ?

Tout finit dans la rivière !

Les eaux usées des lieux de vie et de travail sont rejetées dans les cours d'eau après épuration. Les eaux de pluie ruissellent et s'infiltrent, en captant tout sur son passage. Cette pollution diffuse est nuisible pour la vie aquatique. Elle gêne les usages de l'eau, en particulier le plus vital d'entre eux pour les humains : la production d'eau potable. Pour restaurer la bonne qualité de l'eau, une combinaison d'actions est nécessaire.



Le témoignage de...

Dominique Maudet
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE SÈVRE NANTAISE

Quelles sont vos préoccupations en matière de qualité de l'eau ?

Préserver les milieux naturels et la ressource en eau. Sur le bassin versant de la Sèvre nantaise, 90 % de notre eau potable est produite à partir des eaux de rivière. Leur bonne qualité est donc essentielle pour produire de l'eau potable à un coût acceptable.

Quel est le constat actuel sur le territoire ?

La qualité de l'eau est évaluée par des mesures physico-chimiques (présence de pesticides, nitrates, matières organiques...) et des indices biologiques (biodiversité, abondance d'espèces repère). Malgré quelques améliorations suite aux efforts entrepris, ce suivi montre que la qualité de l'eau s'est encore dégradée sur plusieurs paramètres depuis les années 2000. Les objectifs fixés par la commission locale de l'eau ne sont pas atteints.

" La qualité de l'eau sera le résultat des efforts de tous "

Pourquoi la qualité de l'eau se dégrade-t-elle ?

Malgré des efforts réels, le territoire reste confronté à des pollutions diffuses d'origine agricole auxquelles s'ajoutent des rejets urbains et industriels. Les particuliers sont aussi concernés. Par exemple, quand on nettoie sa toiture avec un anti-mousse, il ne faut que quelques minutes pour que les molécules chimiques parviennent dans le cours d'eau ! Tous ces éléments mis bout à bout montrent que le problème est vaste.

La commission locale de l'eau s'est fixée des objectifs plus ambitieux que ceux de la directive cadre sur l'eau, dont l'objectif phare de réouvrir des sites de baignade... Pourquoi ?

Nous voulons fixer des objectifs conquérants ! J'appartiens à cette génération qui a appris à nager dans la rivière. Retrouver autour de l'eau des espaces de vie, d'échanges, de découverte de l'environnement est dans l'intérêt de tous.



ZOOM SUR...



La vandoise

La vandoise vit en bancs dans les rivières. Son abondance est mesurée, car elle témoigne du bon état écologique des cours d'eau, dont la qualité de l'eau.

L'état des lieux sur le bassin versant

Les cours d'eau sont classés en moyenne voire mauvaise qualité pour les trois indicateurs biologiques (peuplements en microalgues, invertébrés et poissons). Les objectifs de qualité physico-chimique (matières phosphorées, nitrates, matières organiques, pesticides) ne sont pas atteints même si des tendances à l'amélioration peuvent être observées sur certains paramètres.

Les plans d'eau sont classés en mauvaise qualité par excès de phosphore et d'azote, ainsi que de « chlorophylle a » en été. Les eaux souterraines sont plus difficiles à évaluer. L'état est estimé médiocre pour le paramètre pesticides.



Pêche électrique – Des indicateurs biologiques et plus de 15000 analyses sont réalisées chaque année sur le bassin versant.



Eutrophisation à Rezé : l'excès de substances nutritives (nitrates, phosphates...) a causé le développement d'algues, de microorganismes et de cyanobactéries. Certains sont toxiques pour l'homme et perturbent la vie aquatique.

RAPPEL

La réglementation

L'usage de pesticides à proximité de l'eau et des milieux aquatiques est interdite par arrêtés préfectoraux sur le bassin de la Sèvre nantaise.

Qu'est-ce que la Commission locale de l'eau (CLE) ?

La CLE du SAGE Sèvre Nantaise est l'instance de concertation et de décision du bassin versant. Elle comprend une soixantaine de membres, représentant les collectivités territoriales, les usagers, les associations et organisations professionnelles concernées, l'État. L'établissement public territorial de bassin versant (EPTB) de la Sèvre nantaise lui apporte les éléments techniques nécessaires à ses prises de décision en tant que structure porteuse.

Que puis-je faire à mon niveau ?

Particuliers : utiliser des produits écologiques, jardiner sans pesticides, entretenir sa fosse septique, ne pas rejeter d'eaux souillées (peinture, huile de moteur...) dans les réseaux d'eau pluviale et dans les égouts...

Agriculteurs : faire évoluer les pratiques culturales, maintenir les haies et zones humides...

Industriels et artisans : améliorer les performances des dispositifs de traitement des eaux usées, entretenir les espaces verts sans pesticides...

Collectivités et autres maîtres d'ouvrages : assurer un bon fonctionnement des systèmes d'assainissements, ne pas utiliser de pesticides sur l'espace public, contribuer à la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau...

Avec le soutien financier de :



En savoir plus...

www.sevre-nantaise.com



Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise
eptb@sevre-nantaise.com | 02 51 07 02 13
www.sevre-nantaise.com



Pour plus d'infos
scannez ce code avec
votre smartphone

